

CONSEIL D'ADMINISTRATION **ORDRE DU JOUR 202208**

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ, LE 8 JUIN 2022 À 18 H 30, SALLE DU CONSEIL DU CENTRE ADMINISTRATIF, ET EN DIRECT PAR VIDÉOCONFÉRENCE

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2022
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des modifications au plan de transport
5. Période de questions des personnes présentes
6. Motion de remerciements
7. Modifications au plan de transport
8. Rapport des activités pour l'année 2021
9. Tarification spéciale au comptant lors de certains événements majeurs - Classique Pif, Sherblues & Folk, et Festival des traditions du monde de Sherbrooke
10. Composition du Comité d'admissibilité au transport adapté de la Société de transport de Sherbrooke
11. Autorisation de signature - Effets bancaires de la Société de transport de Sherbrooke
12. Emprunt et autorisation de signature - Marge de crédit auprès de Financement-Québec

13. Règlement numéro R-060-2 modifiant le règlement numéro R-060 décrétant la réalisation du projet de réaménagement de la station du cégep et un emprunt au montant de 3 500 000 \$ afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 500 000 \$
14. Acquisition d'équipements pour le système d'aide à l'exploitation et information voyageurs (SAEIV)
15. Amendement au contrat pour l'acquisition d'un outil d'aide à la planification du réseau - Hastus
16. Considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres STS-22-06 - Services juridiques en relations de travail
17. Considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres STS-22-07 - Services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'un relevé des arrêts d'autobus de la Société de transport de Sherbrooke
18. Considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres STS-22-08 - Solution clé en main pour une plateforme de fidélisation
19. Bordereau de la correspondance
20. Affaires nouvelles
21. Messages des membres du Conseil d'administration
22. Levée de l'Assemblée